

LES PLUS DE
DE LA FORMATION



- + Un apport de connaissances réglementaires tant sur le plan national qu'international.
- + Des points de contrôle pour auditer les dispositifs de contrôle permanent.
- + Des solutions pour préparer des plans de contrôle permanent en adéquation avec les risques.



2 JOURS/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
1 455€ HT
Non adhérents :
1 595 € HT



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



Performance;
Environnement



2 DATES

- 12/05 au 13/05
- 29/09 au 30/09

Code formation : **22BCP**

Inscription inter : formation@ifaci.com
Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)
www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou **intra@ifaci.com**

MAÎTRISER ET AUDITER LE CONTRÔLE PERMANENT BANCAIRE

LE CONTRÔLE PERMANENT EST ESSENTIEL À LA BONNE GESTION DES RISQUES BANCAIRES, DONC À LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS. LES EXIGENCES LÉGALES ET PRUDENTIELLES SONT ÉGALEMENT DE PLUS EN PLUS FORTES À PROPOS DU CONTRÔLE PERMANENT AU SEIN DES BANQUES. MAÎTRISER ET AUDITER LE CONTRÔLE PERMANENT BANCAIRE SONT AINSI UNE NÉCESSITÉ TANT SUR UN PLAN RÉGLEMENTAIRE QU'EN TERMES D'EFFICACITÉ.

PARTICIPANTS

Risk manager, contrôleur permanent, auditeur interne.



Accessibilité - cf. page 16

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Comprendre** le rôle du contrôle permanent au sein d'un établissement bancaire.
- ▲ **Connaître** les exigences réglementaires, tant au niveau national qu'international, en matière de contrôle permanent.
- ▲ **Etre** en mesure d'établir un plan de contrôle permanent pour maîtriser les risques bancaires (crédit, marché, opérationnel).
- ▲ **Identifier** les points d'audit clés pour évaluer la qualité des dispositifs de contrôle permanent.
- ▲ **Savoir** reporter les résultats des contrôles permanents à la gouvernance de l'établissement.

CONTENU

- ▲ **Présentation du contrôle permanent bancaire :**
 - Rôle et missions
 - Organisation
 - Outils
- ▲ **Contrôle permanent et gouvernance :**
 - Cadre d'appétence aux risques et contrôle permanent
 - Reporting
 - Suivi des actions correctives
- ▲ **Stratégies de management des risques et contrôle permanent :**
 - Couverture des risques et plan de contrôle permanent
 - Coordination entre Direction des risques et Direction du contrôle permanent
- ▲ **Obligations réglementaires en matière de contrôle permanent :**
 - Arrêté du 3 novembre 2014
 - Bâle III
 - CRD IV et CRR

▲ Supervision de la Banque Centrale Européenne concernant le contrôle permanent :

- Contrôles sur place de la BCE
- Pilier 2 et contrôle permanent

▲ Dispositifs de contrôle permanent pour maîtriser les risques généraux :

- Risque de crédit et contrôle permanent
- Risque de marché et contrôle permanent
- Risque opérationnel et contrôle permanent

▲ Dispositifs de contrôle permanent en matière de reportings :

- Reporting comptables
- Reporting prudentiels

▲ Préparation d'une mission d'audit des dispositifs de contrôle permanent :

- Plan d'audit et contrôle permanent
- Programme de travail

▲ Points de contrôle pour l'audit des dispositifs de contrôle permanent :

- Couverture des risques et contrôle permanent
- Qualité des reportings et contrôle permanent
- Mise en œuvre des actions correctives

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

INTERVENANT

Un professionnel du contrôle permanent et de l'audit bancaire.